

Délégation Départementale  
de La Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale  
Service Santé Environnement

Destinataires  
MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE  
MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

<b>Prélèvement</b>	00104344	<b>Commune</b>	CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE
<b>Unité de gestion</b>	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	<b>Prélevé le :</b>	mercredi 15 avril 2020 à 10h00
<b>Installation</b>	TTP 001732 LA MARTINIE CHLORATION	<b>par :</b>	GUITTON YOANN - LABO
<b>Point de surveillance</b>	0000002369 LA MARTINIE CHLORATION	<b>Motif :</b>	Contrôle sanitaire
<b>Localisation exacte</b>	SORTIE RSV LA MARTINIE	<b>Type d'eau :</b>	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	12,0 °C		25	
Chlore libre	0,50 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	0,50 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

*Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701*  
Type de l'analyse : META Code SISE de l'analyse : 00108892 Référence laboratoire : 200415-03860

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>				
ESA acetochlore	<0,050 µg/L	0,1		
ESA alachlore	<0,050 µg/L	0,1		
ESA metazachlore	<0,050 µg/L	0,1		
ESA metolachlore	0,094 µg/L	0,1		
OXA acetochlore	<0,050 µg/L	0,1		
OXA alachlore	<0,050 µg/L	0,1		
OXA metazachlore	<0,050 µg/L	0,1		
OXA metolachlore	<0,050 µg/L	0,1		

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00104344)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. A noter une teneur limite en pesticides.

Limoges le 7 mai 2020

Pour Le Directeur de la Délégation  
Départementale  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



B. Lajarthe